

LE COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ VOUS INVITE



CROS
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

SOIRÉE
D'INFORMATION

MARDI
5 MARS 2019

RGPD

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

EXPLICATION
MISE EN PLACE

UNIVERSITÉ
DE BOURGOGNE

MAISON DES SCIENCES HUMAINES

6, ESPLANADE ERASME
21 000 DIJON

18H



EN PARTENARIAT AVEC :
LE MASTER 2 - PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données, le fameux R.G.P.D., inonde nos boîtes mail. Si les entreprises l'ont rapidement mis en place, les associations ne l'ont pas toujours fait, pourtant elles sont toutes autant concernées. En effet, une association traite au quotidien des données à caractère personnel de ses adhérents comme par exemple le nom, l'âge, le club d'appartenance...

L'objectif de cette soirée d'information proposée par le C.R.O.S. Bourgogne-Franche-Comté est de vous permettre de mieux comprendre le R.G.P.D et sa mise en place au sein de votre structure afin de protéger vos données et d'être en conformité avec la loi

Cette soirée d'information sera animée par :

- **Cécile CHAUSSARD**, co-directrice du Master 2 Professions Juridiques du Sport de l'Université de Bourgogne, Maître de Conférences en Droit Public, Membre du Collège de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL), Conciliateur au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), Membre du Laboratoire de Droit du Sport de Dijon.
- **Laura GRANGE**, apprentie juriste au sein du C.R.O.S Bourgogne-Franche-Comté et étudiante au sein du Master 2 Professions Juridiques du Sport.

Si vous souhaitez participer, merci d'envoyer un mail à l'adresse bourgognefranchecomte@franceolympique.com

Plan pour accéder à la Maison des Sciences Humaines :
Université de Bourgogne - 6 Esplanade Erasme - 21 000 DIJON

